

AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune d'ALTILLAC (19120)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 23 octobre 2017,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **07 avril 2021 à 10h30 dans le cimetière d'Aillac-Fontmerle** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
2 - Carré 1 - 22	05/07/1939	PONCHIE-BORDES Eugène	- FAMILLE PONCHIE B. - FAMILLE BORDES A.
2 - Carré 1 - 33	19/11/1946	LESFARGUES Félix	- FAMILLE LESFARGUES FÉLIX

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.



Dressé à ALTILLAC, le 08 avril 2021

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

**Le Maire,
Denis PINSAC**

029	030	031	032	033	034	035	036	037	038	039	040	041	042
028													043
027	088	095	102			108		114				119	044
026	087	094	101			107		113					045
025	086	093	100			106		112				118	046
024	085	092	099			105		111					047
	084	091	098			104		110				117	048
	083	090	097			103		109				116	
	082	089	096									115	
023	076		064					054					
022		071				058						049	
021	077		065					055					001
020		072				059						050	
019	078		067			060						051	002
018	079	073				061		056				052	
017	080	074				062							003
016	081	075				063		057				053	
015													004
	014	013	012	011	010	009	008	007	006				005



AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune d'ALTILLAC (19120)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 23 octobre 2017,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **07 avril 2021 à 09h30 dans le cimetière d'Altillac** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 1	16/08/1947	LAVAL Mathurin	- FAMILLE LAVAL - LAVAL ? - LAVAL ?
1 - Carré 1 - 3	17/08/1943	CAMPEROS Edouard	- CAMPEROS ? - 1938
1 - Carré 1 - 10	07/07/1928	GRAMOND Georges	- FAMILLE GRAMOND
1 - Carré 1 - 24	17/08/1943	VERGNE-MASSALVE Antonine	- FAMILLE VERGNE - FAMILLE MASSALVE - MASSALVE Jean - MASSALVE Françoise née VERGNE
1 - Carré 1 - 36	08/10/1947	MAS	- FAMILLE MAS - FAMILLE FAURE - MAS Anna Marguerite - MAS Albert
1 - Carré 1 - 52	20/10/1930	MOULENE François	- FAMILLE MOULENE
1 - Carré 1 - 71	01/07/1937	GOUDEAUX Pétronille née LAQUIEZE	- FAMILLE LAQUIEZE-GOUDEAUX PÉTRONILLE - ? ?
1 - Carré 1 - 84	13/04/1945	SERVANTY Henri	- FAMILLE SERVANTY HENRI
1 - Carré 1 - 89	07/10/1925	GASQUET Louis	- FAMILLE GASQUET LOUIS - ? ?
1 - Carré 1 - 118	26/06/1948	DUPORT	- FAMILLE DUPORT

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 139	01/08/1950	OBERT-BRIAT Maurice	- FAMILLE BRIAT - FAMILLE MASTRAL - BRIAT Georges
1 - Carré 1 - 140	01/08/1950	OBERT-BRIAT Maurice	- OBERT Maurice
1 - Carré 1 - 145	20/10/1942	DUPRAT Jean Pierre	- FAMILLE DUPRAT - DUPRAT Thérèse née BRECHBULH
1 - Carré 1 - 149	23/08/1950	DUPUY-GALIDIE Madeleine	- DUPUY André - DUPUY Jeanne née GALIDIE
1 - Carré 1 - 178	26/08/1950	BORDE	- FAMILLE POUJADE
1 - Carré 1 - 220	12/02/1933	FICHE Jules	- FAMILLE FICHE JULES
1 - Carré 1 - 238	25/05/1946	BOUFFARD Rose BOUFFARD Jean	- FAMILLE BOUFFARD JEAN - FAMILLE BOUFFARD ROSE
1 - Carré 1 - 239	25/05/1946	CONCHE Alice	- FAMILLE BOUFFARD JEAN - FAMILLE BOUFFARD ROSE
1 - Carré 1 - 256	21/07/1949	BARDET-LAPLAGNE Jean	- BARDET Marie Louise née LAPLAGNE
1 - Carré 1 - 270	20/10/1973	GARDARIN Joséphine	- FAMILLE GARDARIN - GARDARIN Etienne - GARDARIN Joséphine
1 - Carré 1 - 275	01/07/1937	GINIBRIERE Amédée	- FAMILLE GINIBRIERE
1 - Carré 1 - 368	10/05/1961	THEILLET Maria née LASSURE	- THEILLET Gabriel - 20/03/1960 - THEILLET Mria née LASSURE

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à ALTILLAC, le 08 avril 2021

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire,
Denis PINSAC



16 JUL 2018

